SLIM A. [2022], « Les objets encombrants de la croissance verte et inclusive », in J.P. Durand, B. Hours, M. Selim (eds), Actualités de la moralisation du capitalisme, Revue L'Homme et la Société, n°216, pp. 89-102

Les objets encombrants de la croissance verte et inclusive

Assen SLIM
CESSMA, CREE[1]

Lo mucho se vuelve poco con sólo desear otro poco más.
« Beaucoup devient peu si l'on désire davantage. »
Attribué à Francisco de QUEVEDO y VILLEGAS (1580-1645)

Aborder la question de la moralisation du capitalisme et de ses effets, c'est avant tout aborder la question du capitalisme lui- même. En prenant l'exemple de la croissance verte et inclusive et de ses injonctions associées, nous défendrons ici l'idée que le capitalisme ne peut pas être « moralisé » en raison de sa nature même qui est basée sur la marchandisation et l'accumulation sans fin.

Après avoir défini la notion de capitalisme et montré son caractère évolutif dans le temps et varié dans l'espace, nous ferons un rapprochement avec la notion d'hubris développée par les anciens Grecs. Face à ses limites (sociale, environnementale, sanitaire), engageant la survie de l'espèce humaine, le capitalisme mobilise des instruments qui lui sont propres, regroupés sous l'appellation « croissance verte et inclusive », assortis d'injonctions spécifiques. Cependant, ne proposant aucun dépassement de l'accumulation continue et indéfinie du capital, la mise en œuvre de cette solution ne conduit pas à une atténuation de la crise environnementale, comme l'attestent par exemple les rapports successifs du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du

---

1 Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques, UMR 245 IRD-Université de Paris-INALCO.

2 CREE, Centre de recherche Europes-Eurasie – EA451 – INALCO

climat (GIEC), ni à une réduction de l'aggravation des inégalités mondiales, comme l'attestent par exemple les rapports du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD). Les injonctions réglementaires, morales, normatives associées à la croissance verte et inclusive sont paradoxales et ouvrent la voie à quatre stratégies possibles : l'ajournement, le faux compromis, le compromis et le rejet. La dernière, prenant en compte l'ampleur de l'intensification des crises environnementale et sociale, propose une rupture radicale avec le productivisme hors de portée du capitalisme vert et inclusif.

L'accumulation du capital sans limites

Entendu ici comme un système économique, le capitalisme renvoie à une organisation particulière de la production et de l'échange. Il repose sur la propriété privée des moyens de production, sur l'accumulation du capital productif guidée par la recherche du profit et sur le libre marché. Marx et Engels, pour ne citer qu'eux, parlent volontiers de « mode de production capitaliste » (Marx, 1867, p. 54) ou de « forme capitaliste de production » (Marx, Engels, 1848, p. 14). La dynamique d'accumulation est bien décrite par Marx : une somme d'argent A (le capital) est investie afin de produire une marchandise M qui est vendue à son tour à un prix A' supérieur à A. Cette différence est appelée « plus-value » (Marx, 1869 : 29). Cette dernière est réinvestie pour générer une nouvelle plus-value plus importante, si bien que le capitalisme pourrait aisément faire sienne la devise attribuée à Francisco de Quevedo y Villegas donnée en épigraphe de cet article.

Toujours dans la perspective marxiste, l'accumulation du capital par ses détenteurs (les « capitalistes ») se fait au détriment d'une autre catégorie sociale (les « prolétaires »). La plus-value aurait pour origine une différence entre la valeur du travail des prolétaires et le salaire qui leur est effectivement versé (et qui correspond au niveau de dépenses socialement nécessaires pour assurer le renouvellement de leur force de travail). La plus-value serait d'après Marx « extorquée » aux travailleurs. S'engage alors une « lutte des classes ».

Enfin, le système évolue dans le temps et adopte des formes différentes en fonction des contextes nationaux. La « dynamique du capitalisme »,

selon l'expression de Braudel (Braudel, 1977 : 9), se traduit par l'émergence d'une grande variété de formes historiques. Ces formes combinent à des degrés divers la propriété privée, l'implication de l'État, les entraves au commerce libre. Braudel identifie d'ailleurs un capitalisme préindustriel principalement lié au commerce qu'il nomme « capitalisme marchand » (*ibidem* : 73). De nombreux auteurs se sont essayés à définir des typologies des formes historiques du capitalisme. Citons Albert qui oppose « capitalisme anglo-saxon » et « capitalisme rhénan » (Albert, 1991 : 15) ou encore Hall et Soskice qui distinguent les « économies de libre marché » et les « économies coordonnées de marché » (Hall, Soskice, 2001 : 8). En adoptant une approche institutionnaliste, Amable distingue cinq formes de capitalisme en fonction du niveau de complémentarité et de hiérarchie des institutions existantes : le capitalisme fondé sur le marché, le capitalisme social-démocrate, le capitalisme asiatique, le capitalisme européen et le capitalisme méditerranéen. Chaque forme de capitalisme recouvre plusieurs exemples nationaux (Amable, 2003 : 14).

Malgré la grande diversité des formes du capitalisme, la dynamique du système reste toujours fondée sur l'accumulation du capital, comme Marx l'avait souligné. Avec le tournant néolibéral des années 1980, l'accumulation paraît s'être affranchie de toute limite. On entend par « tournant néolibéral » l'enclenchement d'un processus d'approfondissement continu et indéfini de l'accumulation du capital, notamment par la déréglementation financière internationale (facilité d'échange des capitaux), la mondialisation (facilité d'échange des marchandises et des services), mais aussi la recherche d'une optimisation extrême des activités, la numérisation accélérée des relations marchandes, la mise en concurrence généralisée, l'utilisation accrue des ressources naturelles…

Pour certains, la dynamique d'accumulation du capital s'est emballée au point de présenter une symptomatologie proche de celle que l'on peut observer chez les usagers de drogues (insatiabilité, manque de contrôle, poursuite d'activités aux conséquences négatives). Pharo, par exemple, parle de « capitalisme addictif » pour décrire cette phase dans laquelle serait entré le capitalisme : course effrénée à l'argent, surconsommation

marchande, usage compulsif des technologies, poursuite d'activités aux effets sociaux et environnementaux désastreux (Pharo, 2018 : 25). D'après l'auteur, cette dérive addictive serait la conséquence du processus d'hyper-rationalisation propre au capitalisme néolibéral, rendant plus difficile, voire impossible la poursuite d'objectifs communs.

Le processus d'accumulation démesuré du capitalisme néolibéral évoque par analogie ce que les anciens Grecs nommaient « l'hubris », cette notion utilisée pour qualifier la démesure, l'outrance, le dépassement des limites. D'après les Grecs, l'hubris pouvait conduire à la faute majeure : l'offense envers les dieux ! L'hubris, c'est Icare volant haut près du soleil après avoir passé l'île de Délos, c'est Œdipe tuant son père et épousant sa mère Jocaste, c'est la fureur guerrière d'Achille, c'est Minos qui offre à Poséidon une bête vulgaire au lieu du taureau blanc réclamé… La mythologie et la tragédie grecques regorgent de héros pris dans le tourbillon de l'hubris. Il en ressort des symptômes facilement identifiables, parmi lesquels : la perte du sens des réalités, l'intolérance à la contradiction, les actions à l'emporte-pièce, l'obsession de sa propre image, les abus de pouvoir, le sentiment de toute-puissance, la manipulation, le mensonge et le mépris. L'analogie est saisissante avec l'accumulation sans fin du capital au cœur du capitalisme contemporain.

Le choc des limites

Les héros grecs sujets à l'hubris, s'ils ne parviennent pas à se tempérer et à se modérer à temps, sont alors implacablement remis à leur place par Némésis, la déesse de la justice et du châtiment céleste. Elle désigne la vengeance divine, la colère des dieux. C'est elle qui sanctionne la démesure afin de protéger l'équilibre universel : fonte de la cire des ailes d'Icare, auto-éborgnement et exil d'Œdipe, mort d'Achille atteint par une flèche au talon, mort de Minos en Sicile… « Il faut éteindre la démesure plus qu'un incendie », recommandation qu'Héraclite d'Éphèse (Pradeau, 2002 : 172) pourrait aisément formuler à l'égard du capitalisme contemporain. Sur le plan social, la domination du capital sur le travail est désormais telle qu'elle remet en cause les conditions matérielles mêmes de reproduction du travail. Sur le plan environnemental, l'exploitation des ressources naturelles est telle qu'elle remet en cause les équilibres

écosystémiques. Sur le plan sanitaire le partage des territoires entre les humains et les animaux ainsi que l'ampleur prise par les élevages industriels sont tels qu'ils produisent des déversements zoonotiques annoncés désormais comme récurrents (OMS, 2021). Toutes ces limites franchies ont un dénominateur commun : l'accumulation continue et indéfinie du capital au sein du capitalisme contemporain. D'aucuns proposent de substituer le terme « capitalocène » à celui d'« anthropocène » pour qualifier cet âge singulier où « le capitalisme est une façon d'organiser la nature – en tant qu'une écologie mondiale capitaliste, multi-espèces et située » (Moore, 1016 : 6), où désormais « la logique et les représentants du capital occuperont la première place » (Malm, 2017 : 49). Pour beaucoup, ce terme permet de nommer correctement l'origine du problème et « d'ouvrir les potentialités des critiques du capitalisme » (Ferdinand, 2019 : 3 ; Harraway, 2015 ; Campagne, 2017).

Le sixième rapport du GIEC (2021) confirme que les présomptions émises par le premier rapport du GIEC (1990) sur l'existence d'une relation entre l'activité humaine et le réchauffement climatique moyen, étaient justifiées. Le sixième rapport affirme qu'« il est sans équivoque que l'influence humaine a réchauffé l'atmosphère, les océans et les terres. Des changements rapides et généralisés se sont produits dans l'atmosphère, l'océan, la cryosphère et la biosphère » (GIEC, 2021 : 6), que « l'influence humaine a réchauffé le climat à un rythme sans précédent depuis au moins les 2000 dernières années » (*ibidem* : 8), que « le changement climatique induit par l'homme affecte déjà de nombreux phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes dans toutes les régions du monde […] tels que les vagues de chaleur, les fortes précipitations, les sécheresses et les cyclones tropicaux » (*ibidem* : 11), que « Le changement climatique affecte déjà toutes les régions habitées de la planète » (*ibidem* : 13). Enfin, le GIEC prévoit que « la température à la surface du globe continuera d'augmenter au moins jusqu'au milieu du siècle dans tous les scénarios d'émissions envisagés. Le réchauffement planétaire de 1,5°C et 2°C sera dépassé au cours du XXI^{e} siècle, à moins que des réductions importantes des émissions de CO_2 et d'autres gaz à effet de serre n'interviennent dans les prochaines décennies » (*ibidem* : 18). À défaut, il faut s'attendre à « l'augmentation de

la fréquence et de l'intensité des extrêmes de chaleur, des vagues de chaleur marine et des fortes précipitations, des sécheresses agricoles et écologiques dans certaines régions et de la proportion de cyclones tropicaux intenses, ainsi que de la réduction de la glace de mer arctique, de la couverture neigeuse et du pergélisol, de la glace de mer, de la couverture neigeuse et du pergélisol de l'Arctique » (*ibidem* : 20). Les 3 949 pages du sixième rapport du GIEC accablent l'« influence humaine » croissante sur le climat.

La croissance verte et inclusive en guise de réponse

Après une décennie de remise en cause des travaux de plus en plus alarmants du GIEC (Jouzel, 2010 : 1), l'origine anthropique du réchauffement climatique moyen ne faisant quasiment plus de doute, les détenteurs du capital ont fini par proposer un ensemble cohérent d'outils regroupés sous l'appellation de « croissance verte et inclusive ».

La croissance verte et inclusive entend répondre aux destructions occasionnées par une extension du marché tout en maintenant la croissance. Cette réponse est théorisée pour la première fois par le rapport Brundtland qui en pose les deux piliers : une reprise de la croissance économique mondiale, l'idée qu'il est possible d'éviter les effets négatifs de la croissance sur l'environnement. La croissance est « absolument indispensable pour soulager la misère qui ne fait que s'intensifier dans une bonne partie du monde en développement » (Brundtland, 1987 : 7). En ce sens la croissance doit être « inclusive », c'est-à-dire qu'elle doit prendre en compte d'autres choses essentielles en plus de l'augmentation du niveau du PIB. Ces choses essentielles portent à la fois sur le court terme (meilleure distribution mondiale des fruits de la croissance) et sur le long terme (accent mis sur l'emploi productif). La croissance inclusive est donc censée être intrinsèquement durable.

Le rapport Brundtland est complété par l'Agenda 21 (conférence de Rio, 1992) qui établit la première liste des outils pratiques non contraignants. Ainsi posée, la croissance verte et inclusive cherche à concilier l'accumulation du capital avec le respect de la nature et une répartition plus équitable des richesses, ce qui lui vaut le qualificatif de « durabilité faible ». Cette approche prend appui sur deux hypothèses

implicites : d'une part la substituabilité entre le capital et la nature et d'autre part le progrès technique.

L'hypothèse de substituabilité capital/nature postule que les ressources naturelles détruites peuvent être en permanence remplacées par du capital technique : « Il nous faudrait des techniques capables de produire des biens "sociaux" (de l'air moins pollué, des produits qui durent plus longtemps) ou de résoudre des problèmes dont les entreprises ne calculent jamais le coût » (*ibidem* : 53). On retrouve la même hypothèse dans le modèle développé par Solow et Hartwick. Ces deux économistes se sont interrogés sur la notion d'équité intergénérationnelle entendue comme une « consommation par tête […] constante à travers le temps de façon qu'aucune génération ne soit favorisée par rapport à une autre » (Solow, 1974 : 1). Dans un monde de croissance économique, l'équité intergénérationnelle n'est possible que si « la génération présente convertit des ressources épuisables en machines et vit des flux courants provenant des machines et du travail » (Hartwick, 1977 : 972). Solow en pose les trois conditions : 1. Utilisation de tout le capital et de tout le travail disponible. 2. Augmentation du prix des ressources épuisables à mesure de leur exploitation (règle de Hotelling). 3. investissement en capital technique des rentes et des profits obtenus par l'exploitation des ressources épuisables (Solow, 1986 : 144). En suivant ces conditions, il deviendrait possible d'après l'auteur d'accumuler du capital à l'infini dans un monde fini, en compensant indéfiniment les inévitables dommages portés à la nature par des mécanismes artificiels inventés par chaque génération. Ainsi, la disparition des ressources naturelles ne serait pas une « catastrophe », mais un « événement » (Solow, 1974 : 11).

L'hypothèse de progrès technique est justifiée par le fait qu'« une nouvelle ère de croissance économique devra nécessairement se montrer moins fortement consommatrice d'énergie que l'ère précédente » (Brundtland, 1987 : 19). Les bases d'une croyance dans le progrès technique sont d'emblée posées : « La conception des appareillages modernes peut être revue de telle façon que l'on obtienne les mêmes performances en ne consommant que les deux tiers, ou même la moitié, de l'énergie requise pour faire fonctionner les équipements classiques » (*ibidem* : 19). « Il faut renforcer la capacité d'innovation technologique des

pays en développement afin que ceux-ci soient mieux armés pour relever le défi du développement durable » (*ibidem* : 53). En ce sens la croissance est dite « verte », c'est-à-dire qu'elle est censée prendre en compte ses interactions avec les actifs naturels.

Ne remettant pas en cause l'accumulation infinie du capital, la solution de la croissance verte et inclusive porte en elle ses propres contradictions. Son postulat de substituabilité entre le capital technique et la nature implique de réussir à donner une valeur monétaire à cette dernière afin de déterminer le montant de capital que chaque génération doit convertir pour la suivante. Or aucune théorie de la valeur n'est adaptée pour saisir un objet aussi complexe, multidimensionnel et difficile à appréhender que la nature (Prieto, Slim, 2009 : 22). Pour surmonter cette difficulté, la notion de « service écosystémique » s'est imposée : elle consiste à découper la nature en entités séparées, chacune pouvant être évaluée indépendamment des autres. Tordjman parle alors de création de « marchandises fictives » et en explique les étapes : 1. Définition (identification des contours, mesure, standardisation, définition des droits de propriété associés). 2. Évaluation (détermination de la valeur monétaire par des méthodes de calcul spécifiques) 3. Valorisation (passage des valeurs théoriques aux valeurs effectives, c'est-à-dire aux prix) (Tordjman, 2021 : 191). Or, comme le précise Point, « attribuer certains services environnementaux à certains usages, c'est s'interdire de voir ces mêmes services utilisés dans d'autres emplois » (Point, 1998 : 13). Et plus généralement, appréhender la nature par les services qu'elle rend aux humains suppose qu'elle n'existe que pour eux. S'opèrent ainsi une déconstruction et une dématérialisation des formes de la vie sur Terre dans l'optique de leur valorisation marchande (Tordjman, 2021 : 192). En définitive, les catégories de services obtenus, leur évaluation et leur valorisation ne sont ni objectives, ni précises, ni même exhaustives. Les signaux prix (taxe carbone, droit de polluer, etc.) qui en découlent ne garantissent en rien l'équivalence entre la valeur des éléments naturels détruits et les compensations payées.

Des injonctions paradoxales associées

La solution de la croissance verte et inclusive est déclinée en injonctions réglementaires, morales et normatives. Les injonctions réglementaires sont

celles qui sont imposées par la loi (dans le cas de la France : loi du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire, Charte de l'environnement inscrite dans la Constitution française en 2005, loi du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales, etc.). Les injonctions morales sont celles qui sont adressées à la population par divers canaux et qui contribuent à définir des normes de comportement reconnues de tous (ampoule basse consommation plutôt qu'à incandescence, vélo plutôt que voiture, train au lieu de l'avion, douche plutôt que bain, cabas plutôt que sac plastique pour les courses, covoiturage plutôt que trajet seul, etc.). Les injonctions normatives (autres que morales) apportent aux organisations (entreprises, administrations, collectivités) l'ensemble des recommandations en matière de responsabilité sociale et environnementale des entreprises-RSE (guide SD 21000, ISO 14000, ISO 26000, label NF-Environnement, label FSC). À cela s'ajoutent les injonctions à la « finance verte » (indices boursiers soutenables, benchmarks ESG, obligations vertes, produits dérivés climatiques). L'ensemble de ces injonctions se confortent et se renforcent mutuellement pour créer un « modèle culturel » cohérent (Wallerstein, 1996 : 96).

Cependant, comme indiqué précédemment, la croissance verte et inclusive porte en elle le paradoxe de ne pas remettre en cause l'accumulation continue et indéfinie du capital. En conséquence, les injonctions qui lui sont associées sont, elles aussi, paradoxales. On entend par « injonctions paradoxales », des injonctions auxquelles on ne peut obéir sans désobéir (Bateson, 1987 : 142). Il en va ainsi des individus à qui l'on demande, selon leur situation économique et leur pays d'origine, d'adopter un mode de consommation vertueux, tout en leur proposant des produits pour satisfaire la moindre de leurs envies, en toute saison. Il en va ainsi des entreprises auxquelles on demande d'adopter un comportement responsable à l'égard de l'environnement tout en les incitant à accumuler davantage. Il en va de même des marchés financiers auxquels on demande d'orienter les placements vers les activités vertes tout en les déréglementant et en donnant la primauté aux plus-values de court terme. Enfin, l'appréhension de ces injonctions est rendue délicate par le fait que les acteurs concernés ont eux-mêmes une capacité relative à

s'accommoder, voire à s'affranchir, de ces dernières. Les individus peuvent ainsi consommer des produits socialement responsables et plus respectueux de l'environnement, mais en plus grande quantité (effet levier). Les entreprises, et en particulier les firmes multinationales, peuvent orienter leurs activités vers une nouvelle « matérialité » économique et financière (finance verte, responsabilité sociale de l'entreprise), voire à tirer profit des conséquences du réchauffement climatique (captation des nappes d'eau en Australie ou en Californie, ouverture de nouvelles voies maritimes aux pôles, etc.). Les « injonctions paradoxales », en tant que processus moralisateurs, ne doivent donc pas être abordées en surplomb des acteurs, mais davantage en interaction avec ces derniers.

Les « objets encombrants » de la croissance verte et inclusive

Ainsi, la mise en pratique des injonctions paradoxales de la croissance verte et inclusive est à l'origine d'une confrontation d'intérêts conflictuels. D'après Dontenwill, on passerait des « compromis circulants » aux « objets encombrants » (Dontenwill, 2012 : 12). Les « compromis circulants » sont ceux qui ont déjà fait l'objet d'une construction au niveau des institutions internationales (rapport Brundtland, conférence de Rio, accord de Paris, etc.) et largement présents dans le discours dominant et les injonctions associées. Ces compromis se présentent comme du « prêt à penser consensuel » (*ibidem* : 12). Lors de la mise en œuvre des injonctions paradoxales de la croissance verte et inclusive, les « objets encombrants » apparaissent. Par « objet encombrant », Dontenwill entend « un objet qui matérialise les conflits d'intérêts relatifs à la mise en œuvre du développement durable » (*ibidem* : 12). Ces objets sont des points de cristallisation des désaccords entre différents intérêts. L'auteur donne l'exemple des produits phytosanitaires qui génèrent un bon chiffre d'affaires, apportent des solutions efficaces aux agricultures, mais qui polluent les nappes phréatiques, appauvrissent les sols, font disparaître les espèces utiles et nuisent à la santé de ceux qui les utilisent. Ces « objets encombrants », à la croisée d'arguments opposés, sont pourtant légitimes dans le cadre de la croissance verte et inclusive.

Dontenwill identifie trois stratégies possibles face à ces objets encombrants : l'ajournement, le faux compromis et le compromis. L'ajournement consiste à traiter le problème plus tard. La coexistence des contradictions demeure de manière provisoire ou permanente. Demers et Barral parlent de « découplage temporel » (Demers, Barral, 1995 : 9). Le faux compromis cherche une solution durable. Il simule un équilibre entre plusieurs logiques tout en maintenant une logique dominante. On trouve par exemple dans cette catégorie des tactiques de *greenwashing*, favorisées par la finance « verte » (Tordjman, 2021 : 248). Le compromis enfin cherche à résoudre le conflit en construisant les nouvelles bases d'un bien supérieur commun qui dépasse les contradictions (Boltanski, Thévenot, 1987 : 226). Ce pourrait être, par exemple, le remplacement des produits phytosanitaires chimiques par des produits 100 % écologiques, conciliant ainsi les intérêts contradictoires (économiques, écologiques, sanitaires). C'est ce que Demers et Barral appellent la « stratégie de recadrage » (Demers, Barral, 1995 : 5). Même si cette dernière stratégie permet de concilier les contradictions de la croissance verte et inclusive, force est de constater qu'à l'échelle mondiale, les rapports alarmants du GIEC sur le climat ou ceux du PNUD sur l'aggravation des inégalités dans le monde indiquent que ce sont bien les deux premières stratégies (ajournement et faux compromis) qui l'emportent.

Le dépassement de l'accumulation continue et indéfinie du capital

Face à des injonctions paradoxales, une quatrième stratégie est pourtant à l'œuvre : celle de la sortie du modèle culturel de la croissance verte et inclusive. Elle consiste à considérer qu'aucune des solutions envisagées par Dontenwill ne permet d'accommoder les contradictions et les tensions engendrées par l'accumulation continue et sans fin du capital. Plusieurs cadres alternatifs ont développé un discours critique et normatif à l'encontre de l'économisme-productivisme qui reste au cœur de la croissance verte et inclusive : écologie politique radicale, courants altermondialistes, courants en faveur de la décroissance… Tous ont en commun le même rejet de la « logique d'accumulation sans limite » et considèrent qu'« il ne peut y avoir de croissance infinie dans un monde

fini » (Slim, 2015 : 8), comparant la croissance verte à « l'un des concepts les plus nuisibles » (Georgescu-Roegen, 1991 : 5).

Conclusion

La croissance verte et inclusive ne remet pas en cause le principe d'accumulation continue et indéfinie du capital. Après plusieurs décennies de mise en pratique des injonctions paradoxales qui en découlent, des objets encombrants ont émergé. Ces objets, à la croisée des intérêts contradictoires, cristallisent les conflits. Alors que des stratégies de compromis existent, les rapports du GIEC et ceux du PNUD ont montré que la croissance verte et inclusive n'a pu infléchir l'aggravation des inégalités et le cours destructeur de la nature. De nouvelles cohérences, plus radicales, qui consistent à rejeter le discours dominant en faveur de la croissance, émergent.

Références bibliographiques

ALBERT Michel, 1991. *Capitalisme contre capitalisme*, Paris, Seuil.

AMABLE Bruno, 2003. *Diversity of Modern Capitalism*, Oxford University Press.

BATESON Gregory, 1987. *Steps to an Ecology of Mind: Collected Essays in Anthropology, Psychiatry, Evolution and Epistemology*, Jason Aronson Inc.

BOLTANSKI Luc, THÉVENOT Laurent, 1987. *Les économies de la grandeur*, Paris, EHESS.

BRAUDEL Fernand [1977]. *La dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion, édition de 1988.

BRUNDTLAND Harlem Gro, 1987. *Notre avenir à tous*, ministère français des Affaires étrangères.

CAMPAGNE Armel, 2017. *Capitalocène : aux racines historiques du dérèglement climatique*, Paris, Éditions Divergences.

DEMERS Christiane, BARRAL Hélène, 1995. « Gérer la contradiction dans le discours stratégique : trois entreprises d'électricité canadiennes et le développement durable », 5e conférence de l'AIMS, Paris.

En ligne : https://www.strategie-aims.com/events/conferences/18-veme-conference-de-l-aims/communications/1118-gerer-la-contradiction-dans-le-discours-strategique-trois-entreprises-d-electricite-canadiennes-et-le-developpement-durable/download

DONTENWILL Emmanuelle, 2012. « Le développement durable et ses objets encombrants : le cas pratique de Botanic », *Revue française de gestion*, 7, p. 37-51.

FERDINAND Malcolm, 2019. *L'Écologie décoloniale*, Paris, Seuil.

GEORGESCU-ROEGEN Nicolas, 1991. « Correspondance avec John Berry », *Décroissance* < http://www.decroissance.org > (consulté le 18/08/2021)

GIEC, 1990. *Climate Change 1990*, AR1. En ligne : https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/03/ipcc_far_wg_I_spm.pdf

— 2021. *Climate Change 2021, The Physical Science Basis*, AR6. En ligne : https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/

HALL Peter A., SOSKICE David, 2001. *Varieties of Capitalism: The Institutional Foundations of Comparative Advantage*, Oxford University Press.

HARAWAY Donna, 2015. "Anthropocene, Capitalocene, Plantionocene, Chthulucene", *Environmental Humanities*, 6 (1), p. 159-165.

HARTWICK John M., 1977. "Intergenerational Equity and Investing of Rents from Exhaustible Resources", *The American Economic Review*, vol. 67, p. 972-974.

JOUZEL Jean, 2010. « Les attaques contre le GIEC étaient prévisibles », *La Tribune*, 13 février.

MALM Andreas, 2017. *L'Anthropocène contre l'histoire : le réchauffement climatique à l'ère du capital*, Paris, La Fabrique éditions.

MARX Karl [1867]. *Le Capital*, livre I, Paris, PUF, coll. « Quadrige », édition de 1993.

— [1869] *Le Capital*, livre II, Paris, Éditions sociales, édition de 1977.

MARX Karl, ENGELS Friedrich [1848]. *Manifeste du parti communiste*, Paris, Éditions sociales, édition de 1972.

MOORE Jason (ed.), 2016. *Anthropocene or Capitalocene: Nature, History and the Crisis of Capitalism*, Oakland, PM Press.

OMS, 2021. *Preparing for Pandemics*, Organisation mondiale de la Santé.

PHARO Patrick, 2018. *Le capitalisme addictif*, Paris, PUF, 2018.

POINT Patrick, 1998. « La place de l'évaluation des biens environnementaux dans la décision publique », *Économie publique*, 1, p. 13-44.

PRADEAU Jean-François., 2002. *Héraclite, Fragments*, Paris, GF Flammarion.

PRIETO Marc, SLIM Assen, 2009. « Évaluation des actifs environnementaux : quels prix pour quelles valeurs ? », *Management & Avenir*, 28, p. 20-38.

SLIM Assen, 2015. « Renouveau de la décroissance : qu'apportent les auteurs français ? », *Économie appliquée*, ISMEA, Tome LXVIII, (1), p. 5-32.

SOLOW Robert M., 1974. "The Economics of Resources or the Resources of Economics", *The American Economic Review*, Vol. 64, (2), Papers and Proceedings of the Eighty-sixth Annual Meeting of the American Economic Association, May, p. 1-14.

TORDJMAN Hélène, 2021. *La croissance verte contre la nature*, Paris, La Découverte.

WALLERSTEIN Immanuel, 1996. *Le capitalisme historique*, Paris, La Découverte.